

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU  
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LASALLE**

**LE 12 juin 2023 À 16H00  
Édifice Clément**

---

**Procès-verbal de la rencontre**

**1. Ouverture de la réunion**

Madame Mimi Brunet, présidente du conseil d'établissement propose l'ouverture de la séance à 16h05.

**2. Constatation des présences**

Présences : Nancy Deveau, Mimi Brunet, Kim Brisebois, Martin Richard, Cathy Blanchette, Elisabeth Liliane Wondje Mukanjo

Absences: Luc Lefebvre, Fouad Ibonamr, Colette Lampron,

Invité(e) : Aucun

**3. Questions du public**

Aucune

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Madame Kim Brisebois propose l'adoption de l'ordre du jour secondée par Martin Richard.

**5. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023:**

Madame Nancy Deveau propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2023 secondée par Madame Elisabeth Liliane Wondje Mukanjo.

## **6. Correspondance reçue à l'attention du Conseil d'établissement**

Sondage à effectuer au sujet de la formation des membres du CÉ.

Tous les membres ont suivi les formations.

## **7. Budget initial du CÉAL 2023-2024 (adoption)**

Présentation du budget initial :

Budget total de 3 138 876 \$ comparativement à 4 623 498 l'année dernière

Bonnes nouvelles : les mesures suivantes sont maintenue, MAO (plus transfert)  
Mesure 15166 (accroche toi à la FGA), Leadership pédago numérique.

La mesure 15022 (Bien être) n'existe plus, mais à priori la 15021 devrait être bonifiée pour couvrir la différence

L'adoption du budget initial est proposée par madame Nancy Deveau, secondée par monsieur Martin Richard.

Adopté à l'unanimité

### **Résolution du 20230612-01**

## **8. Utilisation des locaux (approbation)**

L'utilisation des locaux pour l'année 2023-2024 ne connaît pas de changements majeurs.

Bien évidemment les locaux à l'édifice LaSalle s'adapteront à l'évolution de la clientèle.

L'approbation de l'utilisation des locaux est proposée par madame Mimi Brunet, secondée par madame Kim Brisebois

Approuvé à l'unanimité.

### **Résolution du 20220609-02**

## **9. Résultats du sondage de consultation des élèves**

Explication des résultats du sondage par la direction. (Cf document en annexe)

## **10. Consultation PEVR.**

La consultation du PEVR est faite durant la rencontre du conseil d'établissement. Les représentants n'ont rien de particulier à faire remonter de la part du personnel.

## **11. Rapport du plan de lutte à l'intimidation**

Présentation du bilan annuel du plan de lutte à l'intimidation par la direction. (Cf document en annexe)

## **12. Points d'information de la direction**

Offre de service à LaSalle : (extrait de la recommandation du directeur du SFGA au CA du CSSMB)

Je recommande de :

- Poursuivre l'accompagnement des élèves de Clément vers d'autres centres de la FGA, incluant la formation à distance ;
- Poursuivre les démarches auprès de l'arrondissement et des organismes communautaires de LaSalle pour obtenir un local gratuit ou à coûts minimes pour le CSSMB ;
- Mettre en place une offre de service provisoire visant un nombre minimal de dix élèves pour l'année scolaire 2023-2024 de jour, si la disponibilité d'un local le permet ;
- Le cas échéant, déployer au plus tard le 4 septembre prochain, vingt heures d'enseignement dispensées de jour dans un local fourni par l'arrondissement de LaSalle ;
- En cas de non-disponibilité de locaux de jour avant le 2 juillet prochain, envisager la mise en place de vingt heures d'enseignement dispensées le soir dans les locaux de l'école secondaire Cavelier de LaSalle, du lundi au jeudi de 17h à 21h ;
- Répartir les heures d'enseignement des cours de FBD (formation de base diversifiée) en mathématique, sciences, histoire et français, selon les balises et modalités déterminées par la direction du CEA Jeanne-Sauvé ;
- Maintenir l'offre de jour ou de soir jusqu'au 30 juin 2024 si le nombre de participants est maintenu ou dépasse dix. Bonifier l'offre de service en y octroyant des heures d'enseignement supplémentaire si le nombre d'élèves inscrits le justifie ;

Établir un calendrier de trois rencontres pendant l'année scolaire 2023-2024 avec les organismes communautaires, un membre du SFGA et la direction du CEA Jeanne-Sauvé afin de poursuivre la collaboration initiée dans le cadre des travaux du comité.

### Suivi des indicateurs mensuels :

Mai 2023 :

- 1440 élèves (1035)
- ETP : 512 (369)
- Taux de réussites aux examens : 89,5 % (88,2) cible 90
- Taux d'assiduité : 75,3% (69,3) Cible : 70

Nombreuses activités à Boileau :

- Programme SCP
- Activité Nature (nuit à l'école)
- Danse, graduation.

Sortie à Québec en francisation

Activité de fin d'année à Clément le 16 juin.

### **13. Autres sujets**

### **14. Levée de l'assemblée**

Madame Cathy Blanchette propose la levée de l'assemblée à 16h55.